

*Questions au Feuilleton*L'ANNÉE ET LA CONFÉRENCE DÉMOGRAPHIQUES DES
NATIONS UNIES EN 1974Question n° 1660—**M. Brewin**:

1. Le Canada participera-t-il, en 1974, à l'Année et à la Conférence démographiques patronnées par les Nations Unies?
2. Le secrétariat des Nations Unies pour l'année démographique a-t-il demandé au gouvernement un «bilan démographique du pays», pour d'ici mars 1973?
3. La préparation de ce «bilan démographique» a-t-elle été confiée à un comité interministériel?
4. Entend-on publier les résultats du bilan et, dans l'affirmative, à quel endroit et de quelle façon?
5. Le gouvernement a-t-il consulté les groupes canadiens intéressés y compris les Églises, concernant la teneur du «bilan démographique du pays»?
6. Le gouvernement rendra-t-il accessible aux députés la teneur de ce «bilan démographique», en la déposant ou autrement?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Oui

2. Oui
3. Oui

4. Oui. Le bilan sera déposé en Chambre.

5. Le très court délai imposé par les Nations Unies a empêché d'inviter des organismes gouvernementaux non fédéraux à participer activement à l'élaboration du document, mais on a tenu compte de plusieurs mémoires présentés spontanément par des groupements intéressés. On étudie la possibilité de poursuivre les consultations à ce sujet.

6. Oui. Le gouvernement déposera devant le Parlement le «bilan démographique du pays».

LES PENSIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS DE LA
GUERRE DES BOERSQuestion n° 1668—**M. Stewart (Okanagan-Kootenay):**

1. Combien y a-t-il d'anciens combattants de la guerre des Boers au Canada?
2. Combien d'anciens combattants de la guerre des Boers reçoivent une pension d'ancien combattant?
3. A combien s'élève la pension moyenne que reçoit un ancien combattant de la guerre des Boers?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1, 2 et 3. Le ministère des Affaires des anciens combattants ne fait pas de distinction entre les anciens combattants et les pensionnés de la Première Guerre mondiale et ceux de la Guerre des Boers. Par conséquent, ces données sont incluses dans les chiffres fournis à titre de réponse à la question n° 1670.

LES PENSIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS DE LA
GUERRE DE CORÉEQuestion n° 1669—**M. Stewart (Okanagan-Kootenay):**

1. Combien y a-t-il d'anciens combattants de la guerre de Corée au Canada?
2. Combien d'anciens combattants de la guerre de Corée reçoivent une pension d'ancien combattant?
3. A combien s'élève la pension moyenne que reçoit un ancien combattant de la guerre de Corée?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. Selon les données obtenues lors du recensement de 1961 et en tenant compte des taux de

mortalité publiés dans les Tables canadiennes de survie pour les années 1960-1962, on estimait à 26,000 le nombre des anciens combattants du conflit de Corée qui seront encore vivants au 1^{er} juin 1973.

2. Deux mille quarante-trois au 31 décembre 1972.

3. Au 31 décembre 1972, 2,043 anciens combattants pensionnés du conflit de Corée recevaient un montant global de \$2,272,008. Leur pension annuelle moyenne à la même date était de \$1,112.09.

LES PENSIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS DE LA
PREMIÈRE GUERRE MONDIALEQuestion n° 1670—**M. Stewart (Okanagan-Kootenay):**

1. Combien y a-t-il d'anciens combattants de la première guerre mondiale au Canada?
2. Combien d'anciens combattants de la première guerre mondiale reçoivent une pension d'ancien combattant?
3. A combien s'élève la pension moyenne que reçoit un ancien combattant de la première guerre mondiale?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Dans les dossiers du ministère des Affaires des anciens combattants, les renseignements concernant les anciens combattants de la Première Guerre mondiale tiennent compte également des anciens combattants de la Guerre des Boers. En conséquence, les chiffres fournis en réponse aux parties 1, 2 et 3 comprennent ceux qui s'appliqueraient à la question n° 1668. 1. Selon les données obtenues lors du recensement de 1961 et en tenant compte des taux de mortalité publiés dans les Tables canadiennes de survie pour les années 1960-1962, on estimait à 81,000 le nombre des anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui seront encore vivants au 1^{er} juin 1973.

2. Dix-huit mille neuf cent trente-cinq au 31 décembre 1972.

3. Au 31 décembre 1972, 18,935 anciens combattants pensionnés de la Première Guerre mondiale recevaient un montant global de \$28,537,125. Leur pension annuelle moyenne à cette date était de \$1,507.11.

LES PENSIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS DE LA
SECONDE GUERRE MONDIALEQuestion n° 1671—**M. Stewart (Okanagan-Kootenay):**

1. Combien y a-t-il d'anciens combattants de la deuxième guerre mondiale au Canada?
2. Combien d'anciens combattants de la deuxième guerre mondiale reçoivent une pension d'ancien combattant?
3. A combien s'élève la pension moyenne que reçoit un ancien combattant de la deuxième guerre mondiale?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. Selon les données obtenues lors du recensement de 1961 et en tenant compte des taux de mortalité publiés dans les Tables canadiennes de survie pour les années 1961-1962, on estimait à 769,000 le nombre des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui seront encore vivants au 1^{er} juin 1973.

2. Cent mille cinq cent quatre au 31 décembre 1972.

3. Au 31 décembre 1972, 100,504 anciens combattants pensionnés de la Seconde Guerre mondiale recevaient un montant global de \$126,511,500. Leur pension annuelle moyenne à la même date était de \$1,258.77.